

# 25<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL D'ENVERMEU

---

26 et 27 Septembre 2020

Dieppe-Rallye

08/07/2020

## *REGLEMENT PARTICULIER 2020*

**FFSA**  
COUPE DE  
FRANCE **RALLYE**



**ASA**  
**PAYS**  
**DE**  
**DIEPPE**



# REGLEMENT PARTICULIER

## 25<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL D'ENVERMEU

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes 2020*

### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : ..... **Lundi 20 juillet 2020**  
Ouverture des engagements : ..... **Lundi 20 juillet 2020**  
Clôture des engagements : ..... **Lundi 14 septembre 2020**  
Parution du carnet d'itinéraire : ..... **Samedi 26 septembre 2020**  
Dates et heures des reconnaissances : ..... **Samedi 26 septembre de 8h30 à 19h**  
Vérification des documents et des voitures : ..... **Samedi 26 septembre de 13h30 à 19h00**  
Heure de mise en place du parc de départ (gardé) : ..... **dès la fin des vérifications**  
1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs : ..... **Samedi 26 sept. 17h00 à la mairie d'Envermeu**  
Publication des équipages admis au départ : .... **Samedi 26 sept. 20h00 à la salle des fêtes d'Envermeu**  
Départ du premier concurrent à : ..... **Dimanche 26 sept. 8h00 du Parc fermé à Envermeu**  
Arrivée du premier concurrent prévue à : ..... **Dimanche 26 sept. 16h14 du Parc fermé à Envermeu**  
Vérifications finales ont lieu au Centre Autovision d'Envermeu .....  
Publication des résultats du rallye : ..... **30 min après l'arrivée de la dernière voiture**  
Remise des prix : ..... **30 min après le délai de réclamation**

### ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du Pays de Dieppe, Organisateur Administratif et l'association Dieppe-Rallye, Organisateur Technique, organisent les 26 et 27 septembre 2020, avec le concours des moyens techniques mis à disposition par la ville d'Envermeu, un rallye dénommé :

#### 25<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL D'ENVERMEU

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro .....

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la ligue numéro.....

#### Organisateur Technique

Nom : Rallye de Dieppe-Normandie .....  
Adresse : 121 Rue de Bonne Nouvelle – 76370 NEUVILLE LES DIEPPE .....  
Téléphone : **02 35 83 23 05 ou 06 69 47 98 45** .....  
Email : [dieppe-rallye@orange.fr](mailto:dieppe-rallye@orange.fr) .....  
Site internet : [www.rallye-dieppe.com](http://www.rallye-dieppe.com).....

#### Organisateur Administratif

Nom : ASA Pays de Dieppe .....  
Adresse : 121 Rue de Bonne Nouvelle – 76370 NEUVILLE LES DIEPPE .....  
Téléphone : 02 35 85 43 28 .....  
Email : .....

#### Permanence du rallye

Avant le rallye : au secrétariat de l'association Dieppe-Rallye.....  
Pendant la durée du rallye : au PC course installé dans la Mairie d'Envermeu .....

### 1.1P. OFFICIELS

#### Collège des Commissaires Sportifs :

Président  
Membres

Gilles ROUX  
Francis LEVAVASSEUR  
Angélique BRAURE

#### Direction de Course :

Directeur de Course Général  
Directeur de Course Adjoint « DC VH »  
Adjoints à la direction de Course

Mickael LACHERÉ  
Franck MARIE  
Jean Pierre LACROIX  
Martine PICHELIN

Directeurs de Course délégués :  
Epreuves spéciales

GUILLAUME LEGRAND  
Jacques COURTIN

Véhicule Tricolore/Autorité  
Véhicule 00  
Véhicule Balai

Hubert VERGNORY  
ARNO VIANDIER  
Jean-Pierre DESCHAMPS

#### Médecins ES

Didier PROD'HOMME  
Hervé GALLOIS  
Croix Rouge

#### Commissaires Techniques

JACQUES SALENNE « Resp »  
Laurent BRAURE « Resp VH »  
Denis THUILHIER  
Christophe BOGEMANS

#### Chargés des relations avec les concurrents (CS)

Sophie GARDIA »Resp »  
Myriam MAWDSLEY »Resp VH »

#### Classements

Rally GT

### 1.2P. ELIGIBILITE

Le 25ème Rallye Régional d'Envermeu compte pour :

- La Coupe de France des rallyes 2021 coefficient 2

### 1.3P. VERIFICATIONS

Les vérifications se dérouleront le samedi 26 septembre 2020 de la manière suivante :

**Groupe N et FN de 13h30 à 15h**

**Groupe A, FA et R de 14h30 à 16h30**

**Groupe F2000, GT de 16h à 19h**

- Les vérifications administratives auront lieu de 13h30 à 18h00 à la salle des fêtes d'Envermeu.
- Les vérifications techniques auront lieu de 14h00 à 19h00 au Centre Autovision d'Envermeu.

**La zone de déchargement des voitures est située à proximité de l'assistance du rallye. Aucun plateau n'est accepté sur la zone d'activités sur laquelle se déroulent les vérifications.**

**A l'issue des vérifications, un parc fermé obligatoire gardé sera à la disposition des concurrents.**

Les vérifications finales éventuelles pour les voitures convoquées seront effectuées au Centre Autovision d'Envermeu. Le taux horaire de la main d'œuvre est de 60 € T.T.C

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 25<sup>ème</sup> Rallye Régional d'Envermeu doit adresser au secrétariat du rallye :

**Dieppe-Rallye**  
**121 Rue de Bonne Nouvelle**  
**76370 NEUVILLE-LES-DIEPPE**

la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 14 septembre 2020 (cachet de la poste faisant foi).

La demande d'engagement dûment complétée doit être accompagnée des documents suivants :

- Copie des licences pilote et copilote
- Copie des permis du pilote et du copilote
- Copie de la licence concurrent si celui-ci n'est pas membre de l'équipage
- Autorisation du propriétaire si celui-ci n'est pas membre de l'équipage
- Le montant des droits d'engagement à l'ordre de Dieppe-Rallye

**Aucune confirmation ne sera envoyée, la liste des engagés sera à consulter sur le site de Dieppe Rallye [www.dieppe-rallye.com](http://www.dieppe-rallye.com)**

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum. Le nombre maximum de partants ne sera pas supérieur à 150 voitures. Soit 125 modernes et 25 VHC. Si le nombre de VHC est inférieur à 25 partants la liste des engagés au rallye moderne sera complétée par les équipages de la liste d'attente dans l'ordre de celle-ci afin d'avoir 150 équipages au total.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €  
Une réduction de 30 euros sera appliquée aux licenciés de l'ASA PAYS DE DIEPPE, à raison d'une par véhicule. (pilote ou copilote)
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

**Les chèques devront être établis à l'ordre de : Dieppe-Rallye**

De part leurs engagements, les concurrents et équipages déclarent connaître les risques inhérents au rallye et les assumer. Ils déclarent en outre connaître et accepter tous les règlements applicables à ce rallye.

**3.1.12P.**

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

**En cette année exceptionnelle et délicate pour notre association, les chèques seront mise en banque le jour de publication de liste officielle des engagés soit le Lundi 21 Septembre.**

**Pour toute demande particulière merci de le notifier lors de votre engagement ou de contacter le secrétariat du rallye.**

**Tout concurrent ayant déclaré son forfait par écrit (fax, mail ou lettre recommandée) avant le début des vérifications sera intégralement remboursé.**

**3.2.7.P.**

Un briefing écrit sera remis aux équipages lors de la remise des carnets d'itinéraires

### 3.3 ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3P. ASSISTANCE

Un parc d'assistance unique sera mis en place à proximité de la rue de la gare à Envermeu. **Il sera ouvert à partir du Vendredi 25 Septembre de 17h à 20h et le Samedi 26 Septembre à parti de 7h et accessible aux seuls véhicules munis du sticker assistance collé et visible sur le pare-brise . Il est interdit de s'installer sans l'accord du responsable du parc présent sur place.**

La surface attribuée à un concurrent est de 60 m<sup>2</sup> + 40 m<sup>2</sup> supplémentaire dans le cas ou plusieurs équipages souhaiteraient se regrouper. Tout concurrent souhaitant avoir une surface supplémentaire devra en faire la demande avant la clôture des engagements.

#### **4.3.1.2.**

Pendant toute la durée du rallye, aucune réparation ou ravitaillement par une assistance n'est autorisé en dehors du parc d'assistance.

En dehors du parc d'assistance, à l'exclusion des zones soumises au régime de parc fermé, toute réparation pourra être effectuée par les moyens du bord et exclusivement par l'équipage, sans intervention ni apport extérieur.

Cette éventuelle intervention devra obligatoirement être effectuée sur l'itinéraire exact du rallye ou sur des aires dégagées adjacentes, sous réserve que la voiture soit directement visible par un officiel circulant sur l'itinéraire du rallye.

La bonne observation de ces prescriptions sera vérifiée par des juges de faits et toute infraction fera l'objet d'une pénalité du Collège des Commissaires Sportifs pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

#### **4.3.2.3P.**

Conforme au règlement standard FFSA.

### **4.7 EXTINCTEURS**

**Les extincteurs installés conformes à la liste n°16 devront être obligatoirement dégoupillés et/ou armés à partie de la sortie des vérifications techniques jusqu'à la sortie du parc fermé d'arrivée.**

**En cas de Non-respect**

**Avant le départ du rallye : mise en conformité**

**Pendant le rallye : pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification**

## **ARTICLE 5P. PUBLICITE**

### **5.1.1 IDENTIFICATION DES VOITURES**

Pour tous les rallyes, chaque voiture devra être équipée à l'avant d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation avant (520 x 110mm), permettant le positionnement de l'identification promotionnelle exclusivement réservée à l'organisateur.

### **5.2 PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative feront l'objet d'un communiqué diffusé avant l'ouverture des vérifications administratives.

Dimension des panneaux de portières 70x50

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le 25<sup>ème</sup> Rallye Régional d'Envermeu représente un parcours de 100.70 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 35,85 km.

Les épreuves spéciales sont : LE BUCQ (ES 1/3/5) : 5,80 km et SAINT-OUEN (ES 2/4/6) : 6,15 km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### **6.2P. RECONNAISSANCES**

Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu **uniquement** le samedi 26 septembre 2020 de 8h30 à 19h. **3 passages maxi.** Le carnet d'itinéraire sera disponible à la Mairie d'Envermeu dès 8h00.

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble ou combinaison orange
- Commissaire technique : Chasuble noire
- Relation concurrent : Chasuble rouge
- Directeur de course : Chasuble rouge

### 7.5.17.3.

Si l'organisateur a prévu des dépanneuses ou d'autres moyens (4x4, appareils de levage, etc.) ces moyens seront utilisés uniquement dans le seul but de libérer la route de course si celle-ci est totalement obstruée. Il n'y a aucune obligation pour l'organisateur et/ou pour la Direction de Course à évacuer des voitures des concurrents quand le passage, même au ralenti, même dans les bas côtés, est possible. En aucun cas l'organisateur n'a à prévoir le dépannage des concurrents.

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

Prix en espèces :  
Classement général

1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
310 €	230 €	170 €	120 €	70 €

Classement par classe (28) ( N1 / N2 / N2série / N3 / N4 / A5 / A5K / A6 / A6K / A7 / A7K / A7S / A8 / R1 / R2 / R2J / R3 / R4 / R5 / RC4 / RC5 / F2-11 / F2-12 / F2-13 / F2-14 / GT9 / GT10 / RGT )

	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
Plus de 10 partants	310 €	180 €	140 €	60 €	40 €
De 6 à 10 partants	270 €	120 €	60 €	40 €	
De 4 à 5 partants	220 €	100 €	50 €		
De 1 à 3 partants	130 €				

Classement féminin

Plus de 3 partants	250 €
--------------------	-------